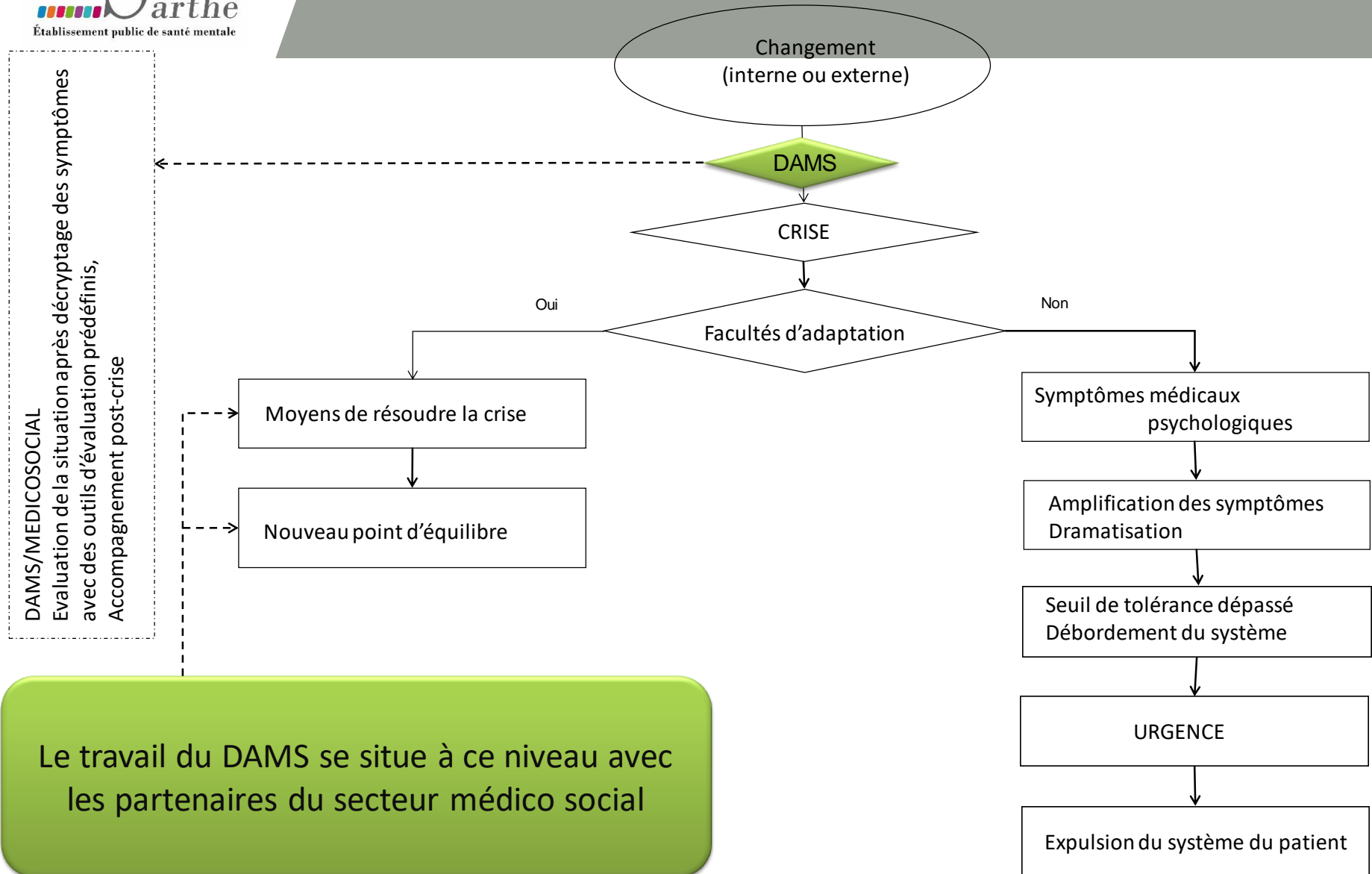


REFLEXION SUR LA PRISE EN CHARGE DE LA CRISE DES SUJETS EN SITUATION DE HANDICAP PSYCHIQUE

PÔLE 1-6

De la Crise à l'Urgence



■ C'est une équipe mobile :

- Intervient sur le lieu de vie de l'utilisateur (structures ,SAFT ,famille naturelle..)
- Intervention en amont et en aval de la demande de soins pour éviter la crise et proposer une réponse de soins modulaires .
- Evaluation des troubles du comportement nécessitant une réponse de soins psychiatriques.
- Orientation de la prise en soins au sein du dispositif de répit et accompagnement post crise
- Intervenir auprès des équipes des structures médico-sociales: échanges professionnels autour de prise en charge spécifiques ou de difficultés.....

■ Avec une organisation visant à :

- Maintenir la personne, ses proches et entourage au centre des actions et des décisions
- Favoriser un regard clinique valorisant pour les professionnels basé sur le travail en équipe, l'interdisciplinarité, le soutien et la responsabilisation.
- Soutenir le développement du savoir et des meilleures pratiques des aidants et des professionnels

DISPOSITIF SANITAIRE MIS EN PLACE FACE A LA CRISE

